

# Les Institutions européennes face aux minorités ethniques et linguistiques

par Yvo J.D. Peeters

Quelles peuvent être les raisons de traiter de minorités et d'Institutions européennes? Le combat pour une existence en tant que peuple, pour sa langue et sa culture, ne doit-il pas se situer dans un tout autre domaine que le soi-disant «Mouvement européen»? Et qui plus est, ne nous a-t-on pas reproché à maintes reprises que justement la pluralité des cultures et des peuples était la principale pierre d'achoppement sur la voie de l'unité européenne?

Notre réponse à ces objections est fort simple. Nous fédéralistes, autonomistes, régionalistes, comme vous voulez, nous combattons aussi pour l'Europe, mais il s'agit d'une autre Europe que celle que les timides essais actuels laissent entrevoir.

Notre modèle européen, dans lequel tous les peuples et cultures pourront se faire valoir, est fondé sur les principes du fédéralisme, qui permet aussi bien l'autonomie à la base que la solidarité au sommet. La flexibilité en est la caractéristique essentielle et nécessaire, parce que chaque peuple diffère par sa mentalité, ses aspirations, sa langue, sa religion, sa culture. . .

En fonction de leurs particularités, les peuples réagissent différemment devant les structures européennes actuelles. Les uns œuvrent à l'annihilation progressive du pouvoir de l'État, tandis que les autres veulent le renverser le plus vite possible. L'Europe nouvelle doit renoncer résolument au nationalisme étatique, et les structures qu'elle élaborera doivent être plutôt l'expression du fait que le citoyen n'est pas un individu isolé, mais toujours une partie de la communauté dans laquelle il doit s'insérer avec conviction, et porter ses responsabilités.

La communauté adéquate, dans laquelle le citoyen s'épanouit pleinement, est le peuple auquel il appartient et auquel il se sent lié. L'identité de ce peuple est déterminée par un nombre de critères communs, qui sont les signes d'une homogénéité historique, culturelle, géographique ou économique. Ainsi la communauté de base offre à ses citoyens une solidarité dans la poursuite de buts communs, dans le désir de survivre en tant que telle, et donc d'être considérée comme une entité unique.

L'unique voie positive vers la dimension européenne passe donc par

---

*M. Yvo Peeters est directeur d'un groupe d'étude sur les droits à la nationalité et le fédéralisme à Bruxelles, en Belgique. Il est, de plus, adjoint au député flamand au Parlement européen, M. Maurits Coppieters.*